

## SASSEVILLE

*Seine-Maritime, canton Saint-Valery-en-Caux,  
arrondissement Dieppe, propriété privée  
ISMH 1964*



1. Façade ouest

**C**HAPELLE NOTRE-DAME DE FLAMANVILLETTE. L'ancienne paroisse de Flamanvillette a été réunie à celle de Sasseville en 1823. Son église tomba alors dans un état d'abandon dont se désolait déjà en 1852 l'abbé Cochet, le grand archéologue de cette région.

Elle se trouve aujourd'hui dans un simple hameau, caché au milieu des haies vives, au détour d'un chemin, dans un enclos étonnamment perché sur un tertre au milieu de ce plat pays de Caux. L'église et son cimetière sont en effet entourés d'un mur en belles assises de grès, couronnées d'un chaperon. Aux alentours de l'édifice ont poussé de grands ifs, dissimulant en partie le sanctuaire. Si la chapelle est d'une architecture très sobre, la croix de cimetière, posée sur une large base octogonale à flacons soulignée d'une cordelière, tranche par la richesse exceptionnelle de son décor. Le fût est couvert de sculptures en faible relief, évoquant la Passion du Christ : on y reconnaît le coq du reniement de saint Pierre et la lanterne éclairant la scène, l'épée qui trancha l'oreille de Malchus, la colonne de la Flagellation, le visage du Christ apparaissant sur la voile de Véronique, puis les instruments de la Crucifixion, l'éponge imbibée de vinaigre, la lance, et l'échelle de la Descente de croix. La partie sommitale, donc la croix proprement dite, a disparu. Si l'auteur reste inconnu, la date de 1530 se détache sur le socle.

La chapelle a connu de nombreuses campagnes de construction et de restauration. Ses parties les plus anciennes se situent au chevet et sur le retour

du mur sud : la maçonnerie de silex est harpée de calcaire à chaque angle, les deux fenêtres du chevet plat adoptent un tracé en arc brisé, que l'on retrouve sur une petite porte du mur sud. La première chapelle de Flamanvillette a donc été vraisemblablement édifiée au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle est dotée, trois siècles plus tard, d'un clocher, daté de 1550 dans un cul-de-lampe au-dessus du portail. Il est curieusement

décentré, calé sur l'angle nord-ouest de la nef, bâti en fortes assises de grès, épaulé par un unique contrefort sur le côté nord. Il est actuellement couronné d'une simple pyramide d'ardoise, sa construction massive lui a probablement permis de porter jadis un étage supplémentaire, avec une toiture en pavillon, beffroi et abat-son. Au-dessus du portail en anse de panier, il ne porte d'autre décor qu'un oculus, contourné d'un larmier qui se retourne sur le mur nord, et une moulure marquant le soubassement.

C'est au cours de la même campagne de travaux que la lancette sud du chœur est élargie en une grande baie en plein cintre, dont l'arc en grès est doté d'une curieuse clef saillante terminée en boule.

D'autres modifications sont apportées au cours du XVIII<sup>e</sup> s. avec la création d'une autre baie sur la façade sud, alternant assises de brique et de calcaire, puis fut construite une petite chapelle en silex harpée de brique. Déchu de sa fonction paroissiale au XIX<sup>e</sup> s., l'édifice fut néanmoins entretenu. C'est ainsi que fut exécutée la reconstruction quasi complète du mur nord, en maçonnerie de silex, percée de trois fenêtres en plein cintre. Son inscription sur l'Inventaire le 16 mars 1964, et sa cession à l'un de ses défenseurs les plus convaincus, en assurent désormais la pérennité, encouragée par son ouverture régulière au public.

La Sauvegarde de l'Art français a accordé une somme de 5 000 € en 2012 pour la restauration de la maçonnerie du chevet et des contreforts et pour celle de la toiture du clocher.

Yves Lescroart



4



2



3

- 2. Chevet
- 3. Retable majeur
- 4. Poutre de gloire